

3.3.3 DÉBARDAGE DU BOIS, PLANIFICATION ET EXÉCUTION



Éviter la création d'ornières en anticipant les dégels hâtifs et les fortes pluies afin de maximiser la superficie productive forestière de la régénération après coupe. Arrêter les opérations dès le premier dégel ou lorsque la capacité portante n'est plus adéquate lors de fortes pluies. Ref.: 3.14 – 3.36



Restreindre les déplacements de la machinerie aux sentiers pour minimiser la perte de superficie forestière productive et pour protéger la régénération haute et basse préétablie. Attention : les pessières à sphaignes, dont la couche d'humus a moins de 40 cm d'épaisseur et qui sont faiblement régénérées, pourraient faire exception. La régénération a une meilleure croissance et est plus abondante lorsque le sol minéral est mélangé à la matière organique. Ref.: 3.8 – 3.9 – 3.36



Éviter la circulation de la machinerie sur le gros bois mort au sol qui sert d'abri pour la faune. Ref.: 4.15 – 4.16



Contourner le gros bois mort au sol ayant amorcé une première phase de décomposition au sol et servant d'abris pour la faune. Ref.: 4.15 – 4.16



Ne pas circuler dans les bandes de protection riveraines, dans les étangs temporaires ou dans un habitat d'espèces en situation précaire. Ref.: 3.1 – 3.18



Sur les versants en amont du milieu humide, utiliser si possible les replats pour **évacuer l'eau vers le parterre forestier** et prévoir l'ajout d'autres structures de déviation dès que possible à la fin des travaux. Prévoir le débardage sur le versant en période sèche seulement. Ref.: 3.19 – 3.22



Choisir un type de porteur ayant une capacité portante élevée au sol (pneus larges, poids léger). Ref.: 3.14 – 3.18 – 3.21 – 3.22



Planifier l'emplacement des sentiers de débardage sur des sols ayant une capacité portante adéquate, soit sur un sol gelé, en évitant les sols saturés d'eau et en déposant les débris ligneux dans les sentiers de débardage. Ref.: 3.14 – 3.18 – 3.20 – 3.22



Planifier des sentiers de débardage parallèles à l'écoulement naturel de l'eau des milieux humides. Ref.: 3.25 – 3.26 – 3.41 – 3.42



Interrompre le débardage temporairement dès que la capacité portante n'est plus adéquate (premier dégel et lors de fortes pluies). Déplacer la machinerie vers un endroit plus sec pour éviter l'orniérage. Ref.: 3.36



Compacter la neige des sentiers de débardage avec une machine non chargée afin de favoriser la pénétration du gel dans le sol. Ref.: 3.18 – 3.21 – 3.22



Créer un tapis de branches ou de cimes d'arbres disposé perpendiculairement au chemin pour augmenter la capacité portante d'un sol qui serait difficile à faire geler. Ref.: 3.18 – 3.22



Diminuer l'empreinte au sol en utilisant de la machinerie adaptée au milieu (faible portance, pneus larges, treuil et long mât) et adapter son utilisation (charge de bois diminuée, conduite souple et progressive). Ref.: 3.36



Minimiser l'apport de sédiments vers le milieu hydrique ou humide par l'installation de structures de déviations de l'eau de ruissellement (bourrelet de sol, canal) susceptibles de se produire dans un marécage en pente faible ou sur un versant en amont d'un milieu humide. Ref.: 3.18 – 3.39



Reculer à vide avec le débardeur pour aller chercher le bois au fond du terrain en premier afin d'éviter de tourner en dehors du sentier. Ensuite, favoriser les déplacements en ligne droite autant que possible. Ref.: 3.18 – 3.21